

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5864 - Jeudi 30 mars 2023 - Prix : 10 DA

Près d'une quarantaine d'années après son dernier passage à Tizi Ouzou  
**Abdelkader Chaou anime un gala mémorable au cinéma Djurdjura**

Page 16

Assemblée populaire nationale

## Trois lois adoptées, dont celle de l'information

Page 3

**Le retour de l'inflation en Occident : un mal ou un bien ?**

Par Mohamed Habili

**L**e retour inopiné de l'inflation vers le milieu de l'année 2021 a peu inquiété les autorités monétaires américaines, qui y ont vu un des effets de la pandémie, un prurit sûrement de courte durée, qui comme tel se calmerait en même temps que sa cause, dont on savait qu'elle n'était pas là quant à elle pour s'éterniser. Elles étaient d'autant plus fondées à le penser que le monde n'était pas démuné devant la maladie en train de circuler. Il avait au contraire trouvé la riposte en un temps record, et même les ripostes, car il n'y a pas eu que la vaccination pour être opposée au virus, d'autres barrières ayant été dressées devant lui. Pendant des mois, la Fed, la banque centrale américaine, n'a pas voulu sortir l'arme de la hausse des taux d'intérêt, pour elle la seule à devoir être utilisée en pareil cas, considérant que le vrai danger était ailleurs, dans la baisse des prix non dans leur hausse. Il faut dire que les deux banques centrales occidentales, l'américaine et l'euro-péenne, avaient, depuis le début de la crise financière de 2007-2008, tout fait pour avoir un peu d'inflation sans y parvenir, que changer brusquement le fusil d'épaule pour se mettre à cibler l'inflation, alors qu'il fallait se réjouir qu'enfin elle donnât signe de vie, elle dont on se demandait si elle n'était pas morte pour toujours, leur semblait une politique particulièrement risquée.

Suite en page 3

Directives pour accélérer la cadence de réalisation

## Belaribi annonce des distributions de logements pour le 5 juillet



Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions aux responsables de son secteur pour finaliser les programmes dont le taux de réalisation est de plus de 60 %, afin de programmer leur distribution à l'occasion du 5 juillet prochain et de relancer les projets à l'arrêt avant fin mai.

Page 2

Pour des prix abordables durant ce ramadhan

## Des points de vente directe des fruits, légumes et viande

Page 3

Lutte contre le commerce informel à Béjaïa

## Saisie de grandes quantités de viande

Page 2

## Lutte contre le commerce informel à Béjaïa Saisie de grandes quantités de viande

LES ÉLÉMENTS de la police de la 8<sup>e</sup> sûreté urbaine ont saisi, au courant de cette semaine, 4 quintaux de viande de volaille avariée. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «la marchandise a été interceptée au niveau du point de contrôle fixe dressé à l'intersection débouchant à l'aéroport Abane-Ramdane près du Pont de la Soummam, à l'entrée Est de la ville». Et d'ajouter : «Cette grande quantité de volaille était transportée par un individu dans un camion de marque H100 et a été retrouvée dans des caisses en plastique couvertes par un tissu, posées sous d'autres caisses chargées de légumes». «Le poulet a été abattu dans un abattoir illégal et n'a pas été certifié par les services vétérinaires habilités à cette mission», précise la même source. Soumise au contrôle vétérinaire, la marchandise a été déclarée impropre à la consommation et détruite. L'affaire a été transmise au parquet et le mis en cause a été convoqué à une comparution immédiate et placé en détention. En outre, 90 kg de viande blanche et rouge ont été saisis au marché hebdomadaire d'El-kseur par les éléments de la sûreté urbaine de Berchiche, en coordination avec les agents de contrôle et d'hygiène, les services vétérinaires et les agents de la DCP. La marchandise a été saisie chez trois bouchers. Il s'agit d'un total de 90 kg de viande, dont 24 kg de viande rouge, 38 kg de volaille et 28 kg d'abats. La viande saisie a été détruite et l'affaire a été transmise aux autorités judiciaires compétentes. Quelques jours avant, les éléments de la police relevant de la sécurité publique de la sûreté de wilaya avaient également saisi 1 093 kg de viande au marché hebdomadaire de Sidi-Ahmed. La marchandise était transportée dans trois véhicules utilitaires. La viande exposée à la vente n'avait pas de traçabilité et ne portait aucune griffe et cachet des services vétérinaires concernés. «L'enquête menée sur l'origine de la viande a conclu que leur propriétaire n'avait aucune autorisation préalable et qu'elle n'avait pas été soumise à un contrôle vétérinaire d'usage, concluant après contrôle qu'elle était impropre à la consommation», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La marchandise a été détruite et l'affaire a été transmise aux autorités judiciaires concernées. Il s'agit de 230 poulets, soit 529 kg, qui ont été saisis au niveau de la rue Mallali. La marchandise était transportée à bord d'un véhicule de type GONOW non équipé de frigo. Une autre quantité de viande de volaille estimée à 309 kg, soit 134 poulets, a été saisie chez un volailler de la rue Hafat. Les poulets étaient transportés dans un camion frigorifique de marque KIA. De plus, 250 kg de poulets déossés, dont 5 kg d'abats, ont été saisis chez un volailler dont le magasin est situé au boulevard Kim-Belkacem. L'affaire a été transmise aux autorités judiciaires concernées. **Hocine Cherfa**

## Directives pour accélérer la cadence de réalisation

# Belaribi annonce des distributions de logements pour le 5 juillet

■ Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions aux responsables de son secteur pour finaliser les programmes dont le taux de réalisation est de plus de 60 %, afin de programmer leur distribution à l'occasion du 5 juillet prochain et de relancer les projets à l'arrêt avant fin mai.

Par Louisa A. R.

**B**elaribi a donné ces instructions lors d'une réunion avec les cadres du secteur, en vue d'évaluer le déroulement des projets durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023 et fixer le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain. Il a ainsi exigé l'élaboration de rapports détaillés sur les projets pour les soumettre au directeur général de l'Habitat. Il a insisté sur le suivi de la réalisation des programmes non encore lancés, avant le 30 juin au maximum, suivant un calendrier mensuel et la maîtrise des délais d'études, outre la réalisation des projets sur la base de cahiers des charges qui fixent ces délais. Le ministre a également enjoint d'établir minutieusement les listes de logements ruraux, en coordination avec les autorités locales, afin d'éviter tout retard dans l'établissement des décisions d'octroi des aides par la Banque nationale de l'habitat, et de retirer toutes les aides attribuées mais non distribuées par les communes pour les réaffecter à d'autres wilayas ayant enregistré des progrès notables dans la



concrétisation de cette formule de logement. Belaribi a également appelé les cadres du secteur à la nécessaire coordination entre les différents directeurs locaux pour maîtriser le rythme de réalisation des projets de logements des différentes formules et à l'impératif respect des délais de réalisation des projets, d'autant que l'Etat a fourni et alloué tous les moyens financiers pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5

juillet prochain concerne, selon un communiqué du ministère de l'Habitat, 7 wilayas : Skikda, Bejaïa, Tipasa, Tébessa, Guelma, Constantine et Blida. Ainsi, la wilaya de Skikda a bénéficié d'un programme de 36 887 logements dans différentes formules (24 % non lancés), Constantine de 43 783 logements (8,43 % non lancés), Tipasa de 82 188 logements (5,58 % non lancés), Blida de 99 530 logements (8 % non lancés), Tébessa de 25 563 logements (28,92 % non lancés),

Bejaïa de 63 961 logements (14 % non lancés) et Guelma de 23 655 logements (24 % non lancés). Belaribi a également donné des instructions à l'effet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces projets, tout en fixant les perspectives et objectifs à atteindre.

Il a, à cet égard, rappelé les efforts consentis l'année dernière et qui ont permis la distribution de près de 400 000 logements en 2022, mettant en avant le grand soutien accordé par l'Etat au secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du président de la République de livraison d'un million de logements entre 2019-2024. Le ministre a, par ailleurs, écouté un exposé détaillé sur le programme global de logements à travers l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 décembre 2022, qui compte 1 326 174 logements de différentes formules, présenté par le directeur général du logement au ministère. Selon les chiffres du communiqué, 365 000 logements sont inscrits au titre de l'année 2023, dont 200 000 aides au logement rural et 100 000 lotissements sociaux. **L. A. R.**

## Lutte contre le terrorisme

# Tebboune : «L'Algérie poursuit ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains»

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que l'Algérie poursuivait dans le «même esprit» ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, «certes amère, mais couronnée de succès».

A l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le renforcement de la coopération entre l'ONU, les organisations et mécanismes régionaux, le président a adressé, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une allocution qui a été diffusée en tant que document officiel du Conseil de sécurité pour servir de référence durant les débats. Ainsi et après avoir rappelé que «l'Algérie a su dans les années 1990 affronter et vaincre le terrorisme en l'absence quasi totale de soutien matériel ou moral attendu de la communauté internationale», le président de la République a affirmé que l'Algérie «poursuit aujourd'hui dans le même esprit ses

efforts pour soutenir ses pays frères dans son voisinage immédiat et au niveau continental dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, certes amère mais couronnée de succès». Dans ce contexte, le Président Tebboune a fait part de l'initiative présentée par l'Algérie dans la perspective d'insuffler un nouvel élan aux efforts de lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne, et qui a été approuvée en octobre 2022 par les Etats membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Au niveau continental, M. Tebboune a fait remarquer qu'en vertu de son mandat de Coordonnateur de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, l'Algérie poursuit ses efforts visant à contribuer au renforcement de l'action africaine commune dans le domaine de la lutte contre ce fléau. Il a énuméré, à ce sujet, les initiatives de l'Algérie à travers notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'UA dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'activation du Fonds

africain pour la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'une liste africaine des personnes, groupes et entités impliqués dans des actes terroristes, y compris les combattants terroristes étrangers, ainsi que la mise en œuvre du mandat d'arrêt africain. Par ailleurs, note le président de la République, «l'Algérie poursuit son appui aux agences et mécanismes africains spécialisés dans ce domaine, notamment le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (Caert) et le Mécanisme de coopération policière de l'UA (Atrifpol), dont l'Algérie abrite les sièges, ainsi que le Comité des services africains de sécurité et de renseignement (Cissa), sis à Addis-Abeba». Relevante, à cet égard, «un fléchissement de l'intérêt de la communauté internationale pour les menaces croissantes imposées par le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent aux Etats et aux peuples africains dans un contexte mondial empreint d'agitation et de polarisation», Tebboune a noté que «l'Afrique est confrontée à une menace globale qui ne reconnaît aucune frontière et qui n'est liée à aucune religion, race ou natio-

nalité». Il a précisé, à cet égard, que «cette menace ne doit en aucun cas être assimilée à la lutte légitime des peuples sous occupation pour reconquérir leurs droits légitimes, au premier rang desquels leur droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance consacré par la légalité internationale». S'adressant aux participants, il a mis l'accent sur la menace terroriste à laquelle est confrontée l'Afrique durant ces dernières années, soulignant que «le continent africain est devenu, au cours de la dernière décennie, plus touché que toute autre région du monde par ce fléau, compte tenu de l'extension de son étendue géographique vers des régions que nous considérons à l'abri du fléau du terrorisme». Il a fait observer que «la gravité croissante de ce fléau dans de nombreuses régions africaines, en particulier dans l'espace sahélo-saharien, est devenue la principale menace à la sécurité et à la stabilité des pays africains qui inhibe leurs efforts de développement économique et de concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA».

**Meriem Benchaoua**

Pour des prix abordables durant ce ramadhan

# Des points de vente directe des fruits, légumes et viande

■ «Afin de fournir aux consommateurs des produits agricoles de large consommation à des prix abordables, le ministère de l'Agriculture annonce, à l'occasion du mois de ramadhan, la mise en place de points de vente directe au niveau des établissements et des offices relevant du secteur à travers le territoire national», indique un communiqué du ministère.

Par Thinhinane Khouchi

Devant l'augmentation des prix des produits agricoles, la cherté des produits alimentaires de large consommation, des propositions, des initiatives et des mesures sont prises pour lutter contre et assurer la disponibilité des produits alimentaires, notamment agricoles, à des prix abordables. Après l'installation des marchés de proximité au niveau des différentes wilayas du pays, le ministre de l'Agriculture a annoncé, pour sa part, une nouvelle solution pour fournir aux consommateurs des produits agricoles de large consommation à des prix accessibles. En effet, dans un communiqué il est indiqué la mise en place de points de vente directe pour les produits agricoles de large consommation, au niveau des établissements et des offices relevant du secteur à travers le territoire national. Selon le même communiqué, les emplacements géographiques de ces points de vente peuvent être identifiés sur le site web «Souk» du ministère au lien <https://souk.madr.gov.dz>. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait supervisé le processus d'importation et de contrôle des veaux destinés à l'abattage par l'Algérienne des viandes rouges (Alviar). La société a également



Ph.D. R.

importé de la viande rouge fraîche. Le ministère de l'Agriculture «a mobilisé tous ses services, notamment les services vétérinaires chargés du contrôle de la qualité, pour assurer la fourniture d'un produit de haute qualité à des prix compétitifs au profit du citoyen, afin de réguler le marché et permettre aux consommateurs d'acheter les produits en question à des prix raisonnables». Il y a lieu de rappeler qu'afin de réduire le prix de la viande rouge et blanche durant le ramadhan, le ministre de l'Agriculture avait annoncé une série de mesures. En effet,

Mohamed-Abdelhafid Henni avait indiqué que «les prix des viandes blanches connaîtront une baisse» après la décision du ministère de plafonner le prix du poulet à 350 DA le kilo dans les points de vente de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab). Le ministre avait même donné des avertissements aux acteurs activant dans cette filière pour baisser les prix en les adaptant au pouvoir d'achat du consommateur, tout en préservant une marge bénéficiaire leur permettant de poursuivre leur activité. «Si les prix demeurent élevés, des mesures seront prises en

coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et les services de sécurité», avait souligné le ministre de l'Agriculture. Quant aux viandes rouges, il avait précisé que le prix seront fixés autour de 1 200 DA le kilo, et ce, suite à la décision d'importation de viandes rouges via l'Algérienne des viandes rouges (Alviar). Selon le ministère de l'Agriculture, plusieurs mesures ont été prises afin d'offrir au consommateur algérien des produits à des prix adaptés à son pouvoir d'achat.

T. K.

Assemblée populaire nationale

## Trois lois adoptées, dont celle de l'information

Trois importants projets de loi ont été adoptés avant-hier, par l'Assemblée populaire nationale. Les députés ont voté pour le projet de loi organique relatif à l'information, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et le projet de loi relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Très attendu, le projet de loi organique relatif à l'information a été adopté à la majorité par les députés. A l'issue de la séance de vote, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a affirmé que le texte de loi relatif à l'information devra «contribuer à l'édification d'un système juridique fort qui consolide la liberté d'expression et garantit le droit du citoyen dans l'accès à l'information fiable». Il a

expliqué que les dispositions contenues dans le texte de loi «garantissent l'exercice médiatique libre et responsable dans le respect de la Constitution et des lois de la République, et permettent de consolider le professionnalisme dans le domaine de l'information, et ce, en remédiant aux dysfonctionnements et insuffisances contenus dans les précédentes lois», ce qui contribuera, a-t-il dit, à «l'édification d'une presse libre et intègre dans l'Algérie Nouvelle».

Le ministre a, par ailleurs, estimé que l'objectif de tout un chacun est de parvenir à l'édification d'un système d'information «fort, responsable et crédible, qui permet au citoyen de recevoir l'information juste». Faut-il rappeler que le projet de loi organique relatif à l'information a connu 54 propositions

d'amendement, dont 16 ont été adoptées.

Deux projets de loi, et pas des moindres, ont été également adoptés à la chambre basse du Parlement. Il s'agit du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et celui relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

Dans son allocution à l'issue de l'adoption, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé que le vote des textes des deux lois «réflecte la ferme volonté de l'APN de lutter contre toutes les formes de criminalité graves, et prouve également le niveau de prise de conscience face à ces phénomènes criminels». Abderrachid Tabi a relevé, dans le même sillage, que le vote du projet de loi

relatif à la prévention de la traite des êtres humains «permettra de renforcer le système judiciaire qui criminalise ce phénomène dangereux par un texte spécial et cadre avec les engagements internationaux de l'Algérie, d'autant qu'il prévoit des dispositions importantes garantissant la protection nécessaire aux victimes de ce crime, qui a pris des dimensions internationales». Pour le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite de stupéfiants et des substances psychotropes, le ministre de la Justice a précisé que cet amendement «intervient 18 ans après la promulgation de la loi en 2004», relevant que le texte adopté permettra notamment d'«éliminer la problématique de la classification de certaines substances qui se sont propagées dans la société», en

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le retour de l'inflation en Occident : un mal ou un bien ?

Suite de la page une

Si il est vrai que c'est la pandémie qui en réduisant l'offre des produits de large consommation avait provoqué la hausse des prix, il faut juste attendre qu'elle passe, ce qui ne devrait pas trop tarder. Ainsi raisonnaient la Fed et la BCE, et avec elles tous les gens sensés pour qui en effet le vrai péril n'est pas l'inflation mais son exact opposé, la déflation, qui depuis la crise de 2008 résistait vaillamment à toute thérapie. Pour lui faire lâcher prise, ce n'est pas une bombe atomique qui avait été employée, mais deux, une de traditionnelle, de bien connue, ou dit conventionnelle, et une de tout à fait nouvelle, d'inconventionnelle autrement dit. La première, c'est bien sûr la baisse des taux d'intérêt, mais en l'occurrence ramenée à un niveau historiquement bas, ou bien à zéro, ou quasiment, ou bien en-dessous de zéro, et sur une période exceptionnellement longue, puisqu'elle a débuté au lendemain immédiat de la faillite de Lehman Brothers, en septembre 2008, et s'est terminée avec la première hausse du taux directeur effectuée par la Fed en septembre 2022, c'est-à-dire il y a six mois seulement, pour lutter contre une inflation dont elle avait commencé par penser qu'elle était passagère. Ainsi donc, pendant 14 ans (2008-2022), les autorités monétaires américaines et européennes ont recouru aux plus grands moyens pour sortir leurs économies du piège de la déflation où elles étaient tombées mais sans y parvenir. Là-dessus arrive la pandémie qui en peu de temps non seulement réveille l'inflation mais lui fait retrouver des niveaux d'un autre temps. On tenait l'économie sur deux robustes béquilles, d'une part un taux d'intérêt frisant le zéro ou inférieur à zéro, et de l'autre une création monétaire tous azimuts – appelée «quantitative easing» en anglais, «assouplissement quantitatif» en français – comme on en a jamais vu auparavant. Chaque fois qu'on a essayé de revenir à une situation plus ou moins normale, soit par une première augmentation des taux d'intérêt, soit par un début de ralentissement de la monétisation à outrance, on a reculé d'effroi devant les périls qui aussitôt se profilaient à l'horizon immédiat.

M. H.

sus de «renforcer les dispositions de prévention des drogues et des substances psychotropes, et de conforter l'assistance et la coopération judiciaires par de nouvelles dispositions qui tiennent compte des dimensions internationales de ce crime dangereux», a souligné le ministre de la Justice. **Massi Salami**

Dessalement de l'eau de mer à Corso

# Le ministre de l'Energie insiste sur la livraison de la station en mai

■ Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé, mardi à Boumerdès, l'entreprise en charge de la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer à Corso (Boumerdès) à redoubler d'efforts pour la livraison du projet et sa mise en service fin mai prochain.

Par Kamel L.

Après avoir écouté des explications sur le projet dans le cadre de sa visite d'inspection des projets de stations de dessalement de l'eau de mer à Cap Djinet et Corso, le ministre a indiqué que la remise, dans les délais impartis, de ce projet, dont le taux d'avancement est actuellement de 77 %, était «très importante» et vitale compte tenu du besoin national impérieux.

Le ministre a appelé les responsables du projet à élaborer un plan d'action basé sur l'intensification des travaux de réalisation et la programmation des différentes opérations d'essai du

projet avant sa mise en service, en sus d'un autre plan dédié à l'installation des équipements, et un autre pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> étapes de production afin d'éviter les retards.

Ce projet vital, d'une capacité de production de 80 000 m<sup>3</sup>/par jour, permettra de «consolider» les capacités d'alimentation en eau potable des habitants des parties Ouest et Nord de la wilaya, outre le côté Est d'Alger, selon les explications données au ministre.

Cette nouvelle station, réalisée sur une superficie de 6 hectares le long du littoral de la com-

mune de Corso, pourra assurer des services sur une période de 30 ans.

«La réalisation de ce projet, dont les travaux ont été lancés en janvier dernier, s'inscrit dans le cadre du programme de développement d'urgence du président de la République, qui prévoit la réalisation de cinq stations similaires, à travers les wilayas d'Oran, Béjaïa, El Tarf et Boumerdès, avec une capacité de production de 300 000 m<sup>3</sup>/jour pour chaque station», selon les explications données au ministre.

K. L.



Commerce

## Création à Guelma de la 1<sup>re</sup> plateforme de préparation des produits agricoles à l'exportation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a révélé, mardi à Guelma, que son département a décidé de créer une première plateforme d'emballage et de conditionnement des produits agricoles, en vue de leur exportation à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida.

Lors de son inauguration de ce marché, le ministre a précisé que la création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre de «la démarche du ministère de moderniser la gestion de tels marchés régionaux pour lesquels l'Etat a déboursé de grandes enveloppes financières pour les réaliser et leur permettre d'assumer leurs missions tracées, dont la régulation du marché et son approvisionnement d'une manière adéquate et régulière, puis passer à l'exportation et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures».

M. Zitouni a ajouté que «la

plateforme prévue dans ce marché répond aux normes internationales et sera gérée par la société de réalisation et la gestion des marchés de gros, MAGROS, et est dotée de toutes les installations nécessaires depuis la réception des produits, à leur tri en fonction de la taille et de la qualité à l'emballage et le chargement».

Et de souligner que son département œuvre à généraliser ces plateformes aux six marchés régionaux similaires qui se trouvent à Sétif, Aïn Defla, Djelfa, Ouargla, Mascara et Mila.

Il a également indiqué que cette plateforme requiert la coordination avec le réseau d'exportateurs disposant de registres d'import-export pour leur permettre d'accéder aux produits prêts à l'exportation, estimant que cette opération est de nature à «renforcer la place du produit algérien déjà présent sur les grands marchés de plusieurs régions du monde». «La gestion moderne de ces marchés exige

également l'établissement d'un fichier national des producteurs agricoles selon leurs wilayas d'activité et la définition de la répartition géographique de la production nationale», a ajouté M. Zitouni qui a exhorté les responsables du secteur du Commerce et les gestionnaires des marchés régionaux à «faire appel aux autorités locales de la wilaya pour inviter les producteurs des autres wilayas à livrer directement leurs produits et réduire le nombre d'intermédiaires». Selon l'exposé présenté au ministre à l'occasion, le marché régional d'Ain Ben Beida, dont les travaux ont démarré en 2014, occupe 15 hectares, compte 136 carrés d'expositions de marchandises, dispose d'une chambre froide, un espace de conditionnement, des bureaux pour les banques, les assurances et la Gendarmerie nationale, en plus de structures d'hébergement et de restauration.

Sa capacité atteint 480 000 tonnes/an et peut accueillir 5 500

opérateurs et 3 000 véhicules par jour. Les aires disponibles seront exploitées pour l'ouverture d'un marché hebdomadaire des voitures utilisées et un autre à bœufs.

Le ministre a ensuite visité dans la commune d'Oued Fragha une unité privée de fabrication de peintures, entrée en activité en 2010, avec une capacité de 18 000 tonnes par an, qui emploie 45 travailleurs et exporte une partie de sa production vers plusieurs pays. Le ministre a salué l'effort consenti par cette entreprise qui assure 90 % des matières premières au niveau local et sa contribution à l'exportation qui en font «un modèle d'entreprise à succès».

Le ministre a inspecté, au terme de sa tournée, le laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité et de répression des fraudes, réceptionné en février passé mais non encore entré en activité faute d'équipement et d'encadrement.

Samah N.

### Lutte aérienne contre les incendies Vers la réalisation de points de ravitaillement en eau à Tizi-Ouzou

Le cahier des charges portant réalisation de points de ravitaillement en eau pour la lutte aérienne contre les incendies à Tizi-Ouzou a été déposé, mardi, au niveau de la Commission des marchés publics de wilaya (CMPW), a annoncé le conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand. Intervenant lors de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Ould Mohand a indiqué que ses services ont procédé le matin même au dépôt du cahier des charges pour la réalisation de ces points d'eau devant servir à ravitailler les moyens de lutte aérienne en cas d'incendie. Il s'agit de neuf retenues d'eau de 108 m<sup>3</sup> chacune, réparties à travers des zones sensibles aux incendies, qui seront réalisées aux normes techniques et matériaux étudiés. «Nous avons déposé le cahier des charges dont la préparation, en collaboration avec la Protection civile, a pris du temps, car il s'agit d'infrastructures sensibles et nous attendons l'avis de la CMPW pour lancer un avis d'appel d'offres», a-t-il souligné. M. Ould Mohand a ajouté qu'une partie des travaux de réalisation de ces infrastructures sera réservée aux entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi. Présentant le plan de campagne de prévention contre les feux de forêt, Ould Mohand a fait savoir que durant l'année 2022 la wilaya a enregistré 221 feux de forêt qui ont englouti une superficie de 1 974 hectares.

Ghania T.

Mis en service durant les 4 derniers mois pour 24 milliards de dinars

## Sonelgaz : des méga-ouvrages de transport d'électricité

Le groupe public Sonelgaz a annoncé, mardi dans un communiqué, que sa filiale «Sonelgaz-transport électricité» a mis en service un nombre important d'ouvrages électriques pour une valeur globale de 24 milliards de dinars durant les quatre derniers mois.

Plusieurs projets ont été ainsi réalisés, en l'occurrence des postes de raccordement au réseau électrique, des transformateurs et des stations mobiles, et ce, à travers l'augmentation de

la capacité complexe de 1500 mégavolt-ampère (MVA) dans le but de garantir la sécurité du système électrique et d'assurer une alimentation régulière des wilayas concernées en électricité et, partant, améliorer la qualité du service public et encourager le développement économique au niveau local, ajoute le communiqué.

Dans une première étape, le programme réalisé pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 27 mars 2023 a concerné 19

wilayas.

Il s'agit de la réalisation de 4 ouvrages dans la wilaya de Skikda, 3 dans la wilaya d'Al Tarf, 2 ouvrages dans les wilayas de Jijel, Boumerdès et Djelfa, un seul ouvrage dans les wilayas de Sétif, Oran, Khenchela, Naâma, el Bayadh, Saïda, Biskra, Sidi Bel Abbès, Béchar, Médéa, Alger, Relizane, Tébessa et Oum el Bouaghi, note le document.

Ces nouvelles réalisations permettront d'améliorer le niveau de raccordement et la qualité

des services fournis en zones industrielles, zones d'activités, zones agricoles, stations de dessalement et centres urbains et ruraux, précise la même source.

Pour ce qui est des autres projets stratégiques devant être réceptionnés, «la mise en service se fera en fonction du taux d'avancement des travaux et conformément aux délais préalablement impartis, soit avant l'été 2023, pour un été serein sans coupures, conclut le document.

Yanis G.

## Finances

# Le Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires installé

■ Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé, mardi à Alger, à l'installation du Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère.

Par Salem K.

**C**réé en application du décret exécutif n° 20-335 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, ainsi que par l'arrêté du 8 juin 2021 fixant ses missions et son organisation, ce Comité se charge aussi

## Dans un manque de conviction et d'indicateurs Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse mardi, alors que le marché était rassuré par la stabilisation du système bancaire, mais manquait de conviction et d'indicateurs capables d'orienter la tendance. Le Dow Jones s'est effrité de 0,12 %, l'indice Nasdaq de 0,45 % et l'indice élargi S&P 500 s'est replié de 0,16 %. La séance avait démarré en ordre dispersé, mais les indices sont rapidement tous passés dans le rouge. «Il semble qu'il n'y ait pas d'élan pour acheter ou vendre franchement», a commenté Steve Sosnick, d'Interactive Brokers. «C'est une bonne chose qu'il n'y ait pas plus de nouvelles après deux semaines très agitées sur le front des banques, mais en l'absence de développement ou d'indicateur macroéconomique d'importance, il n'y a pas beaucoup d'éléments importants sur lesquels s'appuyer», poursuit l'analyste. Dans ce contexte, explique Steve Sosnick, le marché peut être guidé par des données techniques, mais les indices se situent actuellement à mi-chemin entre deux seuils majeurs (la moyenne des 50 derniers jours de Bourse et celle des 200 dernières séances), sans trouver de support sur l'un ou sur l'autre. Au final, Wall Street a donc été contraint d'évoluer dans des marges resserrées. Ces faibles écarts tiennent aussi à la prudence des investisseurs, encore marqués par le séisme financier de ces dernières semaines. «Le problème d'une crise financière, c'est que personne ne va venir vous dire qu'elle est terminée», avance Steve Sosnick. Wall Street peine à trouver une direction «parce qu'il y a encore beaucoup d'inconnues».

R. E.

de la mise en place d'une plateforme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires, précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la mise en place du HCRB, «qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics».

Il s'est dit convaincu que «cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires», ajoutant que «la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire». Présidé par le ministre des Finances, le Comité est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de



l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement (FNI), mais il peut, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, faire appel à toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contribuer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour, précise le communiqué. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui per-

met d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales. Selon les explications du ministère, à l'issue de chaque exercice, le Comité élaborera un rapport de

synthèse intitulé «Déclaration des risques budgétaires» portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets, et ce, en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances. De plus, le HCRB se réunit en session ordinaire deux fois par an, et en session extraordinaire.

S. K.

## Canada

# Le pays prévoit une faible croissance en 2023

**L**e Canada devrait connaître une faible croissance économique en 2023, prédit le gouvernement dans son budget présenté mardi, tout en soulignant le risque d'une «récession modérée» dans le pire des scénarios. Ottawa table sur une évolution de son produit intérieur brut (PIB) oscillant entre une récession de -0,2 % et une croissance de 1,6 % en 2023, suivie d'un rebond allant de 0,3 % à 1,5 % en 2024, soit moins

que prévu initialement. Le budget canadien dévoilé par la ministre des Finances, Chrystia Freeland, fait la part belle aux crédits d'impôts pour stimuler les nouveaux investissements dans les énergies vertes et le nucléaire, mais aussi pour l'extraction de minéraux essentiels pour les batteries des véhicules électriques. «Aujourd'hui et dans les années à venir, le Canada doit saisir ce moment historique – cette occasion remarquable qui s'offre à

nous – ou nous serons laissés pour compte, alors que les démocraties du monde entier construisent l'économie propre du XXI<sup>e</sup> siècle», a déclaré Chrystia Freeland. La lutte contre les changements climatiques va aboutir à «la transformation économique la plus importante depuis la révolution industrielle», a-t-elle ajouté. Face à la hausse du coût de la vie, la ministre a également annoncé que le gouvernement allait offrir une aide

ciblée aux plus démunis. Cette aide devrait toucher 11 millions de ménages canadiens. Le gouvernement de Justin Trudeau a également confirmé la mise en place d'un nouveau plan de soins dentaires pour près de 9 millions de Canadiens non assurés. Selon le projet de budget, la dette fédérale passera l'an prochain à 43,5 % du PIB, pour redescendre ensuite progressivement en dessous de 40 % d'ici à 2027-2028.

Fatah N.

## Changes

# Le dollar souffre du recalibrage des attentes pour les taux de la Fed

**L**e dollar a reculé de nouveau mardi, sapé par la modification brutale des projections des cambistes en matière de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) et une chute des taux obligataires. Mardi vers 20h20 GMT, le billet vert rendait 0,43 % à la monnaie unique, à 1,0845 dollar pour un euro. Il lâchait aussi 0,44 % face à la livre, à 1,2340 dollar pour une livre. Sous l'effet de la crise bancaire, les opérateurs ont bouleversés leurs prévisions et tablent sur un

arrêt immédiat du cycle de resserrement monétaire de la Fed, suivi par deux baisses au minimum d'un quart de point d'ici à la fin de l'année. «Il y a un mois, le marché trouvait que la Fed était en retard sur l'inflation et la voyait aller très loin, voire trop loin, dans son durcissement», rappelle Marc Chandler, de Bannockburn Global Forex. «Aujourd'hui, il pense qu'elle n'a pas assez anticipé une récession» et la voit réduire son taux directeur dans les prochains mois pour tenir compte de la

dégradation de la conjoncture. Une partie de ce recalibrage tient au coup de torchon qui a frappé le secteur bancaire et qui devrait freiner l'octroi de crédit et inciter également la Fed à la modération. Ce phénomène a fait plonger les taux obligataires américains, devenus ainsi moins attractifs pour les investisseurs, ce qui pèse sur le dollar. Le «greenback», l'un des surnoms du dollar, souffre aussi en ce début de semaine, d'un début de stabilisation du système financier après deux semaines de secous-

se, selon Joe Manimbo, d'Oanda. Ce climat plus apaisé a permis à plusieurs devises volatiles comme le dollar australien, la couronne norvégienne, le dollar néo-zélandais ou le dollar canadien, de mettre le nez à la fenêtre. Les cambistes hésitent néanmoins à prendre des positions tranchées, selon Marc Chandler, dans l'attente d'une série d'indicateurs, aujourd'hui et demain, qui devraient renseigner sur la trajectoire de l'économie et des prix en Europe, aux États-Unis, au Japon et en Chine. N. T.

Ouverture du «Forum de la pensée culturelle islamique»

# Une édition sous le thème «Dialogue et coexistence»

■ Organisée sous le thème «Dialogue et coexistence», la deuxième édition du «Forum de la pensée culturelle islamique» s'est ouverte mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger.



Par **Abla S.**

Le ministre de la Culture et des Arts, M<sup>me</sup> Soraya Mouloudji, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a précisé dans son allocution que «l'Algérie puise sa politique de son patrimoine religieux et national et reste fidèle à ses positions basées sur la réconciliation, la stabilité des peuples et le droit à l'autodétermination, en témoignent la récente réconciliation des factions palestiniennes et

l'unification des rangs arabes au sein de la Ligue arabe lors du dernier Sommet arabe tenu à Alger». La première responsable du secteur de la Culture a précisé, dans le même ordre d'idées, que «l'Algérie œuvre sans relâche à mettre fin à la violence et au terrorisme dans les pays africains, notamment au sahel africain, à la faveur d'un discours religieux modéré, inspiré d'un patrimoine soufi spirituel qui constitue un rempart et une réfé-

rence religieuse». «Notre religion, notre Révolution de novembre et notre Histoire, prônent le dialogue et le vivre-ensemble. Nos centres scientifiques furent autrefois des modèles de l'éthique du débat intellectuel et de la diversité culturelle», a souligné M<sup>me</sup> Mouloudji, ajoutant que «l'Algérie aujourd'hui a pu en finir avec la violence et la haine et rejette ainsi toutes formes de discrimination, religieuse ou

raciale». Le Forum dans sa deuxième édition, expliquent les organisateurs, porte principalement sur les questions de valeurs et de paix, et sur l'impact des valeurs spirituelles ou sociales sur la paix sociale et la sécurité internationale, mais aussi sur le rôle du système des valeurs dans la promotion de la société civile. La première conférence, à laquelle ont pris part un nombre de personnalités culturelles et religieuses, a été mar-

quée par les interventions des universitaires Mustapha Radji, Mohamed Khoudja et Badreddine Zouaka qui ont évoqué l'héritage soufi algérien en tant que pilier fondamental de la paix entre les cultures et les nations, et le rôle des valeurs de paix et de coopération mondiale dans la lutte contre le changement climatique. **A. S.**

## Festival du film de Moscou «Kyoko, la saison des vendanges des rêves» représente l'Algérie

Le long métrage «Kyoko, la saison des vendanges des rêves», produit et réalisé par le cinéaste algérien Hamid Benamra, est au programme du 45<sup>e</sup> Festival international du film de Moscou (MIFF), prévu dans la capitale russe du 20 au 27 avril prochain, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Coproduit avec le cinéaste syrien Mohamed Malas, «Kyoko, la saison des vendanges des rêves», dernier de Hamid Benamra, prendra part à son premier Festival international au Moscow-IFF. Dans un style propre au réalisateur à la croisée des chemins entre plusieurs genres cinématographiques, «Kyoko, la saison des vendanges des rêves» sonde le rapport à l'art, à l'espace et à l'Autre, à travers les parcours d'une dessinatrice japonaise, une danseuse contemporaine française et un guitariste espagnol.

Avec beaucoup de poésie et une esthétique de l'image qui se perd dans l'urbain et dans le naturel, une incontournable touche musicale très familière, Hamid Benamra explore aussi le rapport à l'exil, à l'intégration et la spécificité culturelle de chacun, tout en révisant, comme à chaque œuvre, son propre regard sur son film. Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le monde avec «Bouts de vie, bouts de rêves» (2012), avant de sortir en 2015 «Rêveries de l'acteur solitaire», un hommage au comédien algérien Mohamed Adar, sélectionné à une dizaine de festivals. En 2016, il sort «Hizam», également présenté dans plusieurs festivals dont ceux du Caire, de Tétouan et de Yalta. En 2019 il présente son film «Timelife» à ce même Festival international du film de Moscou, fondé en 1935, et qui s'est tenu de manière irrégulière avant de s'imposer comme vitrine cinématographique de la région à la fin des années 1960. **M. K.**

Veillées du mois de ramadhan à Blida

## Un menu riche et varié

Des soirées culturelles et artistiques dans divers genres musicaux seront animées à partir d'aujourd'hui à Blida, dans le cadre des veillées du ramadhan, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de la culture et des arts. Prévu tous les jeudis, vendredis et samedis, ces animations culturelles cibleront 14 communes de Blida, qui se sont engagées à assurer les structures et commodités nécessaires. Il s'agit de Blida, Meftah,

Larbaâ, Hammam Melouane, Bouinane, Chebli, Soumâa, Boufarik, Chrâa, Oued El Alleug, Beni Tamou et Ouled Yaïch, a indiqué le directeur de la culture, El-Hadj Meshoub.

Il a souligné la prise de dispositions avec les communes ne disposant pas de structures pour y organiser ce type d'activités culturelles, afin de voir la possibilité d'animer des soirées ramadanesques en plein air.

Une pléiade de chanteurs connus de la scène artistique

nationale, dont Abdelkader Chaou, Mourad Djaafri et Nacer Mokdad, assurera l'animation de ces soirées artistiques dédiées à divers genres musicaux (chaâbi, andalou, haouzi, chants religieux).

Des artistes locaux sont aussi programmés en vue de «leur offrir la possibilité de se faire connaître du grand public», a souligné le directeur de la culture.

Il a également annoncé la programmation, pour la première

fois, de soirées artistiques exclusivement féminines à la salle des conférences du siège de la wilaya, pour une durée de trois jours (jeudi, vendredi et samedi), avec la participation d'artistes connues, dont Yanel Akab, Salima Kherroubi et Ghoufrane.

Les soirées artistiques féminines visent à «permettre aux femmes et aux familles de se divertir, à leur aise, pendant le mois sacré», a-t-il indiqué. **F. H.**

Festival local de l'Inchad à Mostaganem

## Le concours de la «Future jeune star» est de retour

La Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem a accueilli, hier soir, les activités de la neuvième édition du Festival local du chant religieux (Inchad). Cette édition qui se tient sous le slogan «Ramadhan hella bilbarakat... Loyalina bouchra wa naghmet», se distingue par l'organisation de la deuxième édition du concours de la «Future jeune star», précise le commissaire du festival, Bendehiba Belalia. Dix artistes émergents (moins de 16 ans) sont en compétition lors de

cette édition. Au cours des dernières semaines, la direction technique du festival a procédé aux qualifications du concours de la «Future jeune star» auprès des écoliers, qui comptaient plus de 70 enfants en phase de sélection, alors que le concours «Voix de demain» pour la réalisation des chansons de films d'animation des différentes catégories n'aura pas lieu cette année par manque de temps, a-t-il déclaré.

Quatre soirées de chant religieux seront organisées dans le cadre de cet événement, dont la

cérémonie d'ouverture qui a été marquée par un spectacle artistique présenté par la grande chorale composée d'artistes émergents et adultes, de musiciens et d'une chorale de différentes wilayas du pays, ainsi qu'un spectacle réalisé par les lauréats de la première édition du concours «Voix de demain».

Lors des deuxième et troisième soirées, le jury composé de Kouider Bouziane, Mahfoud Boukhalfa et Oussama Bounar évaluera les performances des dix concurrents, et les trois premiers lauréats seront annoncés

lors de la soirée de clôture.

Selon la même source, une œuvre d'art de chant religieux sera enregistrée pour tous les participants à l'édition de cette année.

Cet événement culturel, qui s'étalera jusqu'à samedi, vise à encourager les potentialités dans ce domaine artistique, à découvrir de jeunes talents qui interprètent des chants religieux et nationaux, à affiner leurs compétences et à les former dans divers arts de spectacle et de chant, a-t-on indiqué. **L. B.**



Israël

# Poursuite des négociations sur la réforme de la justice

■ Les négociations entre partis de la majorité et de l'opposition sur le projet ultra-controversé de réforme de la justice en Israël se poursuivent cette semaine, après une première rencontre «dans un esprit positif» la veille, a indiqué le bureau du Président israélien, Isaac Herzog.

Par Rosa C.

«A près environ une heure et demie, la rencontre, qui s'est déroulée dans un esprit positif, a pris fin», a annoncé mardi soir le bureau du président dans un communiqué. «Demain, le président Isaac Herzog poursuivra la série de rencontres», a-t-il ajouté.

Cette première «rencontre de dialogue» a eu lieu à la résidence de M. Herzog à Jérusalem entre «les équipes de travail représentant la coalition au pouvoir», ainsi que les formations d'opposition Yesh Atid et Parti de l'unité nationale, selon le communiqué.

Yair Lapid et Benny Gantz, chefs respectifs de ces deux partis centristes, avaient annoncé

lundi être prêts à dialoguer avec la majorité, sous l'égide de M. Herzog.

Peu avant, le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait annoncé avoir «décidé d'une pause» dans l'examen du projet controversé de réforme de la justice qui divise le pays, afin de donner «une chance à un vrai dialogue» en vue de l'adoption d'un texte plus consensuel lors de la session parlementaire d'été qui commence le 30 avril. «Nous remercions le Président d'avoir ouvert sa maison au processus de négociation au profit des citoyens d'Israël. Nous l'avons rejoint au nom d'un large public qui a compris à quel point notre démocratie est fragile et vulnérable», a déclaré le parti Yesh

Atid sur Twitter. Le président américain Joe Biden, dont le gouvernement avait salué la «pause» annoncée par M. Netanyahu, a de nouveau plaidé mardi soir pour un abandon du projet. «Ils ne peuvent pas continuer sur cette voie et je pense que je me suis fait comprendre», a dit le président américain en marge d'une visite en Caroline du Nord. «J'espère qu'ils y renonceront», a-t-il encore affirmé plus tard à propos du texte de loi, une fois de retour à Washington. Il a ajouté qu'il ne prévoyait pas d'inviter «à court terme» M. Netanyahu à la Maison-Blanche.

«Israël est un pays souverain dont les décisions découlent de la volonté de son peuple et ne sont pas fondées sur des pressions venues de l'étranger, même quand celles-ci viennent du meilleur de ses amis», a réagi M. Netanyahu dans un communiqué.

La «pause» annoncée par M. Netanyahu après un début de grève générale et l'apparition de tensions au sein de la majorité a été accueillie avec scepticisme par les contestataires ainsi que par plusieurs commentateurs politiques. Pour Nahum Barnea, éditorialiste du quotidien «Yediot Aharonot», le Premier ministre «a su transformer avec de jolis mots une défaite cuisante en un match nul». «Quoi qu'il dise ou dira, peu de gens le croient», écrit-il.

Porté par un des gouvernements les plus à droite qu'a connus Israël, le projet de réforme de la justice a donné naissance à un des plus grands mouvements de mobilisation populaire du pays.

S'ils ont accepté la médiation de M. Herzog, MM. Lapid et Gantz ont aussi mis en garde le gouvernement contre toute duperie. Faisant allusion au projet de loi sur la composition de la



PH. &gt; D. R.

commission chargée de sélectionner les juges, un des volets parmi les plus contestés de la réforme, leurs deux partis ont prévenu dans un communiqué commun qu'ils quitteraient «immédiatement» la table des négociations si ce texte «est mis au programme du Parlement».

Pour le gouvernement, la réforme vise à rééquilibrer les pouvoirs en diminuant les prérogatives de la Cour suprême, que l'exécutif juge politisée, au profit du Parlement. Ses détracteurs estiment au contraire que la réforme risque d'entraîner une dérive autoritaire.

L'annonce de la suspension de l'examen du projet au Parlement a été précédée de longues négociations entre M. Netanyahu et ses partenaires d'extrême droite, notamment le ministre de la Sécurité intérieure, Itamar Ben Gvir, qui, selon la presse, avait menacé de quitter le gouvernement en cas de pause dans la réforme.

Le parti de M. Ben Gvir a annoncé la signature d'un accord entre les deux hommes, accordant au ministre la création d'une «garde nationale» civile

sous son autorité, et sur laquelle aucun détail n'a encore été communiqué. «C'est une victoire pour les protestataires mais celui qui a vraiment fait plier Netanyahu et la piétiné c'est Itamar Ben Gvir (...), il a obtenu de lui une promesse scandaleuse : la création d'une milice qui sera sous ses ordres», dénonce Yossi Verter, correspondant politique de «Haaretz», en première page du quotidien de gauche.

Pour Yohanan Plesner, président de l'Institut israélien pour la démocratie, un centre de réflexion, «il s'agit d'un cessez-le-feu peut-être pour regrouper, réorganiser et ensuite, potentiellement, charger en avant». Plusieurs membres de la coalition au pouvoir assurent que la réforme sera votée à terme.

Un des collectifs à l'origine des manifestations contre la réforme a annoncé la poursuite de la contestation «tant que le coup d'État judiciaire n'est pas totalement stoppé». Des manifestations ont eu lieu mardi soir à Tel-Aviv et devant la résidence de M. Herzog à Jérusalem.

R. C.



## Commentaire

Riposte

Par Fouzia Mahmoudi

Si durant des décennies Washington a adopté une attitude d'apaisement vis-à-vis de Pékin, préférant ménager ses relations avec la Chine, première puissance économique du monde et premier créancier des États-Unis, allant même jusqu'à ignorer le Dalai Lama pour éviter de froisser le régime communiste, depuis quelques années la Maison-Blanche a radicalement changé de stratégie. Cela est d'autant plus flagrant avec l'administration Biden qui a fait de Taiwan et de son régime dissident l'un de ses plus proches alliés. La visite de la présidente taiwanaise aux États-Unis fait d'ailleurs dangereusement grimper la tension cette semaine entre Pékin et Washington. La Chine a en effet promis hier de «riposter» si Tsai Ing-wen rencontrait le président de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy. Pékin a prévenu qu'il était «résolument opposé» à une telle rencontre, promettant de prendre des «mesures fermes pour riposter» si elle avait lieu. «Si Mme Tsai engage le dialogue avec le président de la Chambre des représentants des États-Unis, M. McCarthy, cela sera considéré comme une nouvelle provocation qui violera sérieusement le principe d'une seule Chine, portera atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine, et compromettra la paix et la stabilité dans le détroit de Taiwan», a déclaré Zhu Fenglian, porte-parole du bureau des affaires taiwanaises de Pékin. Les États-Unis avaient mis Pékin en garde plus tôt dans la matinée contre toute «réaction excessive» à la venue aux États-Unis de Tsai Ing-wen, qui doit s'arrêter à New York lors d'un trajet vers l'Amérique centrale, et à Los Angeles au retour. «Il n'y a absolument aucune raison pour la Chine de s'en servir comme prétexte pour réagir de manière excessive ou exercer encore plus de pression sur Taiwan», a déclaré à des journalistes un haut responsable américain sous couvert d'anonymat. «La pression extérieure n'entravera pas notre détermination à être actifs sur la scène internationale», a déclaré Tsai aux journalistes avant son départ de Taiwan. «Nous sommes calmes et confiants. Nous ne céderons pas et nous ne provoquerons pas (les autres)». Le Honduras a établi dimanche des relations diplomatiques avec la Chine. Le Belize et le Guatemala comptent ainsi parmi les 13 derniers pays à reconnaître officiellement Taïwan au détriment de Pékin. En août 2022, la visite sur l'île auto-administrée de Nancy Pelosi, à l'époque présidente de la Chambre américaine des représentants, avait fait enrager Pékin, qui avait déclenché en représailles des manœuvres militaires de grande ampleur autour de Taiwan. Washington considère que ces escales américaines de la présidente taiwanaise ne violent en rien la politique d'une seule Chine des États-Unis et qu'il ne s'agit que de «transits», même si cette responsable rencontre des personnes sur place. «Il s'agit d'une visite privée et non officielle, qui respecte une pratique de longue date», a insisté le responsable américain. Reste que malgré les dénégations, cette visite en période de haute tension entre les deux puissances ne fait qu'attiser l'ire chinoise. La question est de savoir pourquoi Washington et la Maison-Blanche jugent opportun de piquer au vif le régime communiste, prenant le risque d'une nouvelle guerre froide, et s'ils ne sont pas prudents, même d'une guerre militaire qui pourrait avoir des répercussions terribles sur l'ensemble de la planète. F. M.

## Glissement de terrain en Équateur

### 11 morts et 67 disparus

Les opérations de secours se poursuivent lentement ces deux derniers jours à Alausi, dans le sud de l'Équateur, où un glissement de terrain a fait au moins 11 morts et 67 disparus, mais l'espoir de retrouver des survivants s'amenuise plus de deux jours après la catastrophe. Accompagnés de chiens renifleurs, des groupes de sauveteurs et des habitants fouillent prudemment les décombres, après qu'un énorme pan de montagne s'est détaché dans la nuit de dimanche à lundi dans cette ville de la province du Chimborazo, à quelque 300 km au sud de Quito. «Il devient presque impossible de procéder à un enlèvement total (des débris) et ce que l'on trouvera, si on les trouve, ce seront des

corps», explique tristement Adriana Guzmán, membre d'une équipe de pompiers. Selon le dernier bilan officiel, le glissement de terrain a fait 11 morts et 67 disparus, et 163 maisons ont été touchées par la coulée de boue qui s'est abattue sur un quartier périphérique accroché à flanc de montagne. Sur place, les survivants ont assisté toute la journée de mardi, entre colère et impuissance, aux opérations de secours pour tenter de dégager leurs proches ensevelis.

«Ici gisent ma fille, ma petite-fille, toute ma famille (...) Notre douleur est terrible», lance à l'AFP Carlos Maquero, le visage bouleversé par la douleur, et lançant de terribles appels à l'aide pour accélérer les travaux d'excavation. «Mes sœurs ont réussi

à s'enfuir, grâce à Dieu (...) mais ma belle-sœur n'a pas réussi à sortir, elle a été enterrée là avec ses bébés», se lamente Carmen Quiroz.

Au fil des heures, les espoirs de retrouver des survivants s'amenuisent.

«Il y a une accumulation de tonnes et de tonnes de terre qui rend difficile la survie des victimes», a indiqué à l'AFP Fernando Yanza, l'un des pompiers travaillant sur le site.

«La terre accumulée enlève le peu d'oxygène et c'est le principal problème auquel sont confrontées les personnes piégées sous la coulée», a expliqué M. Yanza, après avoir émergé d'une excavation de quatre mètres de profondeur sans trouver de signe de vie.



## CAN-2023 (U23) Qualifications (dernier tour - retour) L'EN éliminée après sa défaite face au Ghana

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a raté la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, après sa défaite face au Ghana sur le score de (0-1) (mi-temps : 0-1), en match

retour du dernier tour qualificatif, disputé mardi à Kumasi. Le but de cette rencontre a été inscrit par l'attaquant Abdul Fatawu Issahaku (12). Lors du match aller, disputé vendredi dernier à Annaba, l'Algérie et le Ghana se sont neutralisés 1 à 1.

Judo

## L'EN en stage de préparation en Turquie

La sélection algérienne de judo effectuera un stage de préparation du 3 au 10 avril en Turquie, juste après le tournoi international «Grand Slam d'Antalya» qu'elle disputera avec dix athlètes (6 messieurs et 4 dames), a annoncé, mardi, la fédération (FAJ). Les athlètes concernés sont Waïl Ezzine (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Imad Aghilès Benazoug (-81 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ

(+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Faiza Aissahine (-52 kg), Zina Bouakache (-57 kg), Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Les internationaux algériens commenceront par disputer le Grand Slam d'Antalya (31 mars-2 avril), avant d'effectuer un stage bloqué qui les aidera dans la préparation des importantes échéances internationales à venir, dont les Mondiaux 2023, prévus au mois de mai prochain au Qatar.

Football féminin

## L'Affak Relizane lancera son académie en août

Le club de l'Affak Relizane de football féminin s'apprête à lancer son académie qu'il compte mettre en œuvre dès le mois d'août prochain, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur technique de cette formation de l'élite.

Dans une déclaration, Sid Ahmed Mouaz a fait savoir que le projet en question «est en bonne voie» après avoir reçu l'aval de la Direction locale de la jeunesse et des sports de le domicilier au niveau du complexe sportif de la ville «Tahar-Zougari». Il a poursuivi que les joueuses affiliées à cette académie seront hébergées au niveau du même site où elles poursuivront aussi leur scolarité, en attendant d'équiper l'immeuble qui leur a été affecté avec tout le matériel nécessai-

re «dans les prochaines semaines».

Quant aux entraînements, ils auront lieu au stade «Tahar-Zougari» ainsi qu'au stade annexe «qui fera bientôt l'objet de travaux de réaménagement devant toucher toutes ses installations, en premier lieu sa pelouse», a encore informé le même technicien. Précisant que le projet de cette académie «est en préparation depuis deux ans», Sid Ahmed Mouaz a fait savoir qu'elle sera ouverte à la catégorie des moins de 15 ans, poursuivant que l'effectif de la première promotion est presque arrêté, après avoir organisé des tests au profit des joueuses issues du cru, en attendant de programmer d'autres pour les joueuses résidant hors wilaya.

Handisport/AG de la FAH

## Une liste de 13 membres retenue

Une liste composée de treize membres et un suppléant a été retenue pour les élections de la Fédération algérienne handisport (FAH), prévues aujourd'hui au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), pour élire un président et douze membres au bureau exécutif, a-t-on appris, mardi, auprès du secrétaire général de l'instance. Les membres qui devront être élus auront la tâche de terminer l'actuel mandat paralympique (2021-2024), après le rejet de l'Assemblée générale ordinaire des bilans moral et financier de l'exercice de 2022 du bureau fédéral sortant, sous l'autorité de son président Slimane Maaouchou, et suite aussi à la validation de ce refus par les services concernés du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Les candidats retenus par la commission de candidatures

de la fédération, après validation du MJS, sont au nombre de treize, plus un suppléant, à leur tête Elasri Sid Ahmed, ancien président de la FAH (2008-2012).

Ligue I (21<sup>e</sup> journée)

# Le leader sur du velours, choc à Constantine

Renouant avec la compétition officielle après une trêve internationale, le leader de la Ligue I Mobilis, le CR Belouizdad, ne devrait pas trouver de peine à s'imposer à domicile durant cette 21<sup>e</sup> journée, avec la réception de la JS Saoura à domicile au stade du 20-Août.



Les Belouizdadis décidés à asseoir leur suprématie

Par Mahfoud M.

I faut savoir que les gars de Béchar sont sur une mauvaise passe, surtout avec la crise ouverte qui a conduit au limogeage du coach Djalit et ensuite Sebaâ qui n'a pas tenu plus de 48 heures. Les gars de Laâkiba qui sont, par contre, sur une bonne lancée, espèrent aligner un autre succès à domicile pour creuser l'écart sur leurs poursuivants directs, le CSC et l'ESS. Le Chabab qui reste sur une belle qualification en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, ne devrait pas être inquiet pour cette rencontre. Par ailleurs, cette journée sera marquée par le choc au sommet entre les deux poursuivants que sont le CS Constantine et l'ES Sétif. Ce derby de l'Est devrait être très disputé et très serré entre deux formations qui ne comptent pas lâcher et ont le même objectif, à savoir décrocher une place qualificative à la Ligue des cham-

pions d'Afrique. Les gars de Cirta qui viennent de nommer un nouvel entraîneur, Bougherara en l'occurrence, qui succède au Sétifien Madoui, sont décidés à l'emporter, surtout que le match se joue à domicile au stade Hamlaoui. Toutefois, les Sétifiens ne comptent pas se laisser dompter, d'autant qu'ils reviennent en force depuis quelque temps avec le coach Bilel Dziri. Le MC Alger, qui n'a pas dit son dernier mot cette saison, sera en danger en se rendant à Chlef où l'Olympique local l'attendra de pied ferme. Les poulains du Français Bonnal ne comptent pas, malgré cela, se laisser faire et se donneront à fond pour essayer de revenir au moins avec le point du nul qui reste dans leurs cordes. En bas du tableau, la JS Kabylie qui souffre en championnat rencontrera la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd, et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, surtout que l'équipe est sur une bonne dynamique en com-

pétition continentale. Le NC Magra, quant à lui, aura fort à faire face à l'US Biskra qui n'a pas baissé les armes et qui veut réussir un bon résultat lui permettant de rester dans la course au maintien. Même chose pour le MC El Bayadh qui affronte un RC Arbaâ fragile, sachant que ses joueurs ont fait une longue grève pour réclamer leur argent. L'USM Khenchela, pour sa part, jouera contre le Paradou AC et reste déterminée à prendre les trois points pour s'assurer le maintien dans les plus brefs délais.

M. M.

Le programme :

Vendredi 31 mars :

CSC-ESS (15h45)

ASO-MCA (15h45)

NCM-USB (15h45)

MCEB-RCA (15h45)

Samedi 1 avril :

USMK-PAC (15h45)

CRB-JSS (22h)

JSK-HBCL (22h)

USMA-MCO (reporté).

Qualifications CAN-2023

## Le Cameroun surpris en Namibie, le Sénégal qualifié

Le Cameroun, quintuple champion d'Afrique, a été dominé à la surprise générale par la Namibie (2-1), mardi à Soweto en Afrique du Sud, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2023 tandis que le Sénégal, champion en titre, a assuré sa qualification. La Namibie, modeste 113<sup>e</sup> nation au classement Fifa, s'est imposée grâce à des buts du capitaine Peter Shalulile (55<sup>e</sup>) et Absalom Limbongi (79<sup>e</sup>), tandis que Vincent Aboubakar a sauvé l'honneur des Lions indomptables dans le temps additionnel

(90'+1). Tenu en échec quatre jours plus tôt, le sélectionneur Rigobert Song avait battu le rapet des tauliers, dont justement le capitaine Aboubakar, Nicolas Nkolou et Zambo Anguissa, pour disputer ce match décisif. Mais en l'absence d'Eric Maxim Choupo-Moting et Karl Toko Ekambi, l'attaqué camerounaise n'a pas réussi à renverser le résultat. Grâce à ce succès de prestige, la Namibie s'installe en tête du groupe C avec cinq points, un de plus que le Cameroun, et quatre de plus que le Burundi.

Les deux prochaines journées se disputeront les 12 juin et 4 septembre avec deux dernières rencontres : Burundi-Namibie puis Cameroun-Burundi. Dans le groupe D, l'Egypte a écrasé le Malawi (4-0) à Lilongwe avec notamment un but de son capitaine Mohamed Salah, pour se hisser en tête avec 9 points ex aequo avec la Guinée. Le Malawi et l'Ethiopie pointent derrière à six longueurs, à deux journées de la fin. Le Sénégal, champion en titre, est allé assurer sa qualification pour la prochaine CAN à

Maputo, où il s'est imposé (1-0) face au Mozambique avec un but de Boulaye Dia, servi par Sadio Mané. Le Burkina Faso, qui avait besoin d'un point pour se qualifier, s'est contenté d'un résultat nul 1-1 au Togo et verra également la phase finale de la CAN en janvier-février prochains. L'Afrique du Sud, victorieuse du Liberia (2-1) à Monrovia, en sera aussi. Outre le Sénégal, le Burkina et l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Maroc ont composé leur billet pour la compétition continentale aux côtés de la Côte d'Ivoire, pays hôte.



65 narcotrafiquants arrêtés du 22 au 28 mars

## Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiquants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 22 au 28 mars, selon un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 18 quintaux et 76 kilogrammes de

kif traité, et saisi 63 730 comprimés psychotropes», note la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une casemate contenant 5 bombes a été découverte et détruite à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi Ouzou». A Tamansrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont intercepté 87 individus et saisi 33 véhicules, 84 groupes électrogènes, 46 marteaux piqueurs, deux détecteurs de métaux, deux tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», note la même source. Slim O.

### Pétrole

## Le Brent remonte à plus de 79 dollars

Le pétrole poursuivait sa hausse hier, le marché se resserrant avec le blocage de l'approvisionnement en brut en provenance de la région du Kurdistan irakien. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prenait 0,86 % à 79,33 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 1,12 % à 73,97 dollars. Les

prix du brut restent «soutenus par le fait que les exportations de pétrole depuis le nord de l'Irak restent bloquées», expliquent les analystes de DNB. La Turquie a cessé d'importer, depuis samedi, du pétrole de la région autonome du Kurdistan irakien par oléoduc à partir du port de Ceyhan, après une décision d'arbitrage en faveur du gouvernement irakien quant à la gestion de ce pétrole. D. S.

## Pendant le ramadan



Louvis

[Djalou@hotmail.com](mailto:Djalou@hotmail.com)

Près d'une quarantaine d'années après son dernier passage à Tizi Ouzou

## Abdelkader Chaou anime un gala mémorable au cinéma Djurdjura

■ Le maître du chaâbi a animé, mardi soir, un gala mémorable à la salle de cinéma Djurdjura de la ville de Tizi Ouzou, au bonheur de ses fans.

Par Hamid Messir

Une heure avant le spectacle organisé par la Direction locale de la culture dans le cadre des soirées du ramadhan, la salle était pleine de spectateurs attendant la montée sur scène de l'illustre interprète de chaâbi. Chaou était ému de se reproduire dans la même salle près d'une quarantaine d'années après. Après le jeune chanteur amateur Alim Wassim en ouverture de la soirée, le maître du chaâbi est accueilli par des youyoues et de forts applaudissements du public. Puisant de son riche répertoire comme «Chehilet laayani», «Elbahdja», «Malhbi», «Youm El Djema», «Wala dhenite tensani» et bien d'autres, Chaou a agréablement son public qui reprenait en chœur les textes de ses chansons. Fidèle à sa feuille de route à l'occasion de ses spectacles, il a commencé par interpréter des chansons d'«El Kcid» et a terminé par celles d'«Elmadih». Et comme à l'accoutumée à chacun de ses passages dans la ville des Genêts, il a interprété une chanson en kabyle, «Cheikh amokrane», au bonheur du public. De nombreux spectateurs dans la salle



du Djurdjura n'ont pas pu se retenir de danser sur certaines chansons rythmées de Chaou. Le chanteur était en parfaite communion avec son public tout au long du spectacle assuré sans pause, surprenant agréablement son public par sa grande forme malgré le poids de l'âge. Et c'est sur la chanson «Bkawa ala khir» que l'hôte de Tizi Ouzou a clôturé son spectacle. Devant la presse, Abdelkader Chaou n'a pas caché son émotion de voir le public reprendre en chœur et comme une chorale toutes ses œuvres, rendant hommage au passage à l'orchestre qui l'a

accompagné magistralement pendant son gala sans répétitions au préalable. Pour lui, «Tizi Ouzou figure toujours dans ses haltes régulières pour venir passer d'agréables moments avec ses fans», sans manquer de souligner qu'il était ému de voir parmi son public des jeunes reprendre ses chansons. Interrogé sur d'éventuels autres galas ailleurs en Algérie, Chaou a annoncé qu'il se produira pendant ce mois de ramadhan à Oran en attendant des spectacles qu'il donnera à Paris (France) et New York (USA).

H. M.

### PUBLICITE

CHALLENGE ARAVAN  
ZIBAN  
18 MARCH-20 MAY 2023  
BISKRA

القرص الشعبي الجزائري  
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

بِسْكَرَةَ تَقْرَأُ  
0541477334  
biskra.reads07@gmail.com

ANEP 0039 Le Jour d'Algérie - N° 5864 - Jeudi 30 mars 2023